



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
17 novembre 2025  
Français  
Original : anglais

## Seizième session

Genève

20-23 octobre 2025

### **Déclaration faite à la cinquième session du Forum de la jeunesse, organisée en marge de la seizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**

#### **Décider de l'avenir du commerce et du développement**

1. Les participants à la cinquième session du Forum de la jeunesse, organisée du 20 au 23 octobre 2025 par la CNUCED en marge de la seizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, expriment leurs principales préoccupations et recommandations dans la présente déclaration. La cinquième session du Forum de la jeunesse a offert à 293 jeunes venus de 61 pays – auxquels s'ajoutaient les 445 participants aux deux webinaires organisés avant la session de la Conférence – la possibilité de réfléchir aux moyens de bâtir un avenir juste, inclusif et transformateur, en accord avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Les jeunes participants ont retenu trois grands thèmes, qui reflètent les principaux objectifs à atteindre selon la jeunesse actuelle, à savoir rendre les économies résilientes, inclusives et durables ; mettre la technologie et l'innovation au service du développement ; définir l'avenir du travail et de l'éducation. Pour chacun de ces thèmes, des propositions et des projets de recommandations ont été établis, en vue de leur soumission aux États membres à la seizième session de la Conférence.

#### **I. Rendre les économies résilientes, inclusives et durables**

3. Comme la Secrétaire générale le souligne dans son rapport à la seizième session de la Conférence, au vu de la situation mondiale actuelle, caractérisée par la multiplicité et l'interdépendance des crises, la fragilité des chaînes d'approvisionnement et le creusement des inégalités, bâtir l'avenir suppose de transformer la structure des économies pour les rendre plus résilientes, plus inclusives et plus durables<sup>1</sup>. La résilience, l'inclusion et la durabilité doivent être considérées conjointement, que ce soit pour renforcer les industries locales, accroître le commerce régional, tendre vers un travail décent ou faire progresser la transition écologique. À cet égard, les jeunes ont un rôle important à jouer. En tant que futurs dirigeants, entrepreneurs, innovateurs et travailleurs, ils peuvent repenser les systèmes économiques pour qu'ils soient porteurs de perspectives, sans renier aux populations la capacité d'agir ni porter atteinte à l'environnement.

<sup>1</sup> Voir <https://unctad.org/publication/shaping-future-driving-economic-transformation-equitable-inclusive-and-sustainable>.



### **Croissance inclusive et résilience locale**

4. La croissance inclusive et la résilience locale doivent aller de pair. La transformation de l'économie doit non seulement ouvrir un plus large champ de possibilités concrètes à celles et ceux qui sont le plus touchés par les inégalités, les effets des changements climatiques et l'insécurité de l'emploi, mais aussi garantir que les systèmes économiques locaux sont suffisamment résilients aux chocs.

5. Les jeunes soutiennent que la croissance ne peut être inclusive sans l'assise d'une solidarité internationale, sous la forme d'un financement différencié et d'un allègement de la dette, en fonction des capacités des pays. Les pays en développement ne pourront pas investir dans la transformation qui permettra de rendre leurs économies résilientes, inclusives et durables sans un accès équitable au financement et sans le maintien de leur dette à un niveau soutenable. En imposant l'adoption de mesures de rigueur qui nuisent à l'éducation, à l'innovation et à l'emploi, l'endettement extérieur restreint l'investissement dans la jeunesse. Pour que le système financier mondial soit juste, il faudrait que des instruments de financement équitables, à l'exemple de ceux qui sont proposés dans l'Engagement de Séville, soient largement utilisés. En l'absence de justice financière, l'avenir des jeunes générations reste incertain. Les jeunes sont favorables à la conception d'une architecture financière inclusive sous la direction de la CNUCED et demandent que plus d'efforts soient faits en ce sens.

6. L'entrepreneuriat des jeunes est un puissant moyen de parvenir à une croissance résiliente, inclusive et durable. Pour le promouvoir dans les pays en développement, il importe que plusieurs facteurs soient réunis, à savoir l'égalité d'accès à une éducation de qualité, au financement et aux réseaux ; l'efficience des infrastructures dans les domaines des transports et de la logistique ; une main-d'œuvre qualifiée et disponible. L'accès au financement demeure le plus important de ces facteurs. Grâce à des réformes ciblées, à la simplification des procédures d'enregistrement, à l'octroi de microcrédits et de prêts à taux réduits, de nouvelles perspectives pourraient être offertes aux créateurs d'entreprises et aux groupes défavorisés tels que les jeunes et les femmes.

7. À cause de la manière dont elles sont perçues, ou pour des raisons de sécurité et de financement, les jeunes femmes sont largement absentes du monde de l'entrepreneuriat. Cette situation ne pourra changer qu'avec l'élaboration d'une stratégie multidimensionnelle, qui prévoit des mesures d'accès au financement, des bourses d'études, des services de garde d'enfants et la normalisation du statut d'entrepreneuse au moyen de campagnes de sensibilisation. Ce processus d'inclusion doit être étendu aux personnes handicapées, aux jeunes ruraux et aux migrants, au moyen de dispositifs de conception participative qui leur sont accessibles.

8. Les entreprises sociales dirigées par des jeunes se présentent comme un instrument de développement prometteur. Les jeunes invitent les États membres à le faire savoir aux personnes et entités compétentes afin que la préférence soit accordée à ces entreprises, compte tenu de leurs atouts socioéconomiques. Les entreprises sociales associent l'innovation et l'inclusion, tiennent compte des préoccupations environnementales et des besoins de la communauté, et créent des emplois. Elles doivent être reconnues publiquement, avoir accès au financement, être intégrées dans le secteur national des petites et moyennes entreprises et s'inscrire dans des systèmes d'économie sociale pour libérer leur potentiel.

### **Un développement à l'épreuve des changements climatiques**

9. La crise climatique est l'un des problèmes qui nécessitent le plus urgentement une solution. Cela suppose que la justice climatique soit au centre de toute transition vers une économie verte et inclusive. Les jeunes demandent donc l'application effective de l'Accord de Paris, notamment pour que les injustices climatiques subies par les pays en développement puissent être corrigées.

10. Les jeunes et les communautés vulnérables sont touchés de manière disproportionnée par les effets des changements climatiques, en particulier dans les pays en développement, alors qu'ils n'ont guère de prise sur les décisions dans ce domaine. Pour que le développement soit durable, il est essentiel que les populations les plus lésées soient associées à la recherche de solutions.

11. Les jeunes peinent à agir dans le domaine climatique, notamment parce qu'ils sont empêchés de participer pleinement à l'élaboration des politiques, qu'ils manquent de financement pour leurs projets et qu'ils ont un accès limité aux activités nationales et internationales de plaidoyer. Au vu des principaux obstacles à une croissance inclusive et durable, les jeunes recommandent de renforcer les chaînes de valeur régionales ; d'investir dans des infrastructures vertes décentralisées, par exemple dans des projets locaux axés sur les énergies renouvelables et dans l'agriculture intelligente face au climat ; de promouvoir les coopératives et le financement communautaire ; de fournir une aide structurée aux projets innovants menés par des jeunes.

12. Les jeunes considèrent qu'il serait intéressant d'envisager l'adoption de modèles économiques comme ceux de l'économie solidaire et de l'économie du donut, afin que l'activité économique contribue au bien-être de l'humanité et à la protection de la planète et que l'humain et l'écologie soient au centre des préoccupations. Les jeunes soutiennent le projet de Beyond Lab, qui invite des jeunes à soumettre leurs idées pour une mesure du développement selon des critères multiples, et non plus uniquement selon le produit intérieur brut, de manière à tenir compte avant tout du bien-être humain et planétaire<sup>2</sup>. Les jeunes soutiennent l'idée que la résilience climatique d'une économie est fonction du contexte social et culturel et qu'un même système ou une même procédure ne pourra pas être universellement efficace.

13. Les jeunes sont conscients que l'intelligence artificielle ouvre des perspectives de changement, mais savent qu'elle soulève aussi des problèmes. Pour prendre son essor, l'intelligence artificielle consomme énormément d'énergie et de ressources ; poursuivie de manière irraisonnée, cette consommation d'énergie et de ressources risque de compromettre la réalisation des objectifs climatiques mondiaux. Les jeunes demandent donc que l'infrastructure d'intelligence artificielle soit rendue verte et durable, par exemple par le recours aux énergies renouvelables, l'accroissance de l'efficience énergétique des centres de données et l'application de pratiques circulaires, afin que le progrès technique serve la résilience climatique et la durabilité environnementale, au lieu de les compromettre.

### **De nouveaux mécanismes de coopération**

14. Les jeunes estiment nécessaire de renforcer les communautés locales, surtout en période de crise économique ou environnementale. Les communautés locales sont très au fait des besoins des populations qui les composent et peuvent offrir des services qui facilitent l'inclusion économique et sociale. Par leur solidité et leur cohésion, les communautés locales contribuent au bien-être psychologique des jeunes ; elles leur permettent d'interagir socialement et leur ouvrent des perspectives de développement personnel et professionnel.

15. La coopération régionale est également importante, car elle peut rendre les régions plus indépendantes et plus compétitives, notamment en leur conférant un plus grand pouvoir de négociation. Les jeunes estiment qu'il est essentiel de préserver l'indépendance, tant dans le cadre d'un libre-échange inconditionnel que pendant les périodes de conflit où des restrictions commerciales sont imposées.

16. Dans le cadre de la coopération, la participation des femmes à l'activité économique, ainsi qu'aux négociations et à l'élaboration des politiques, est essentielle. Des mesures doivent être prises pour l'inclusion des femmes et la lutte contre les inégalités de genre. En outre, les groupes vulnérables, tels que les jeunes autochtones, les jeunes de diverses origines raciales et ethniques et les jeunes LGBTQ+, devraient être associés à la prise de décisions.

17. En matière de coopération mondiale, les jeunes invitent à des méthodes de co-création justes et équitables et au partage de technologies durables, de ressources et de pratiques exemplaires. La coopération internationale doit pouvoir apporter une réponse à des problèmes divers, ce qui implique que les parties prenantes aient conscience des inégalités mondiales. Par exemple, tous les pays ne sont pas égaux face aux changements climatiques. Certains en ressentent bien plus fortement les effets économiques et environnementaux.

<sup>2</sup> Voir <https://www.thebeyondlab.org/initiative/beyond-gdp>.

18. Les jeunes invitent à une coopération internationale, pour une transition juste vers une économie respectueuse des limites planétaires, avec la participation active de régions qui ne sont peut-être pas parmi les plus touchées par les changements climatiques. La coopération devra aussi être intergénérationnelle pour que le passage à une économie résiliente, inclusive et durable soit possible. Les jeunes demandent non seulement d'être associés aux débats, mais de participer à la création d'espaces de discussion. Une coopération intergénérationnelle permettra de mêler innovation, créativité, expérience, mémoire institutionnelle et légitimité et de concevoir des politiques qui tiennent compte du vécu des jeunes.

## II. Mettre la technologie et l'innovation au service du développement

19. L'innovation technologique redéfinit le processus mondial de développement. L'intelligence artificielle et d'autres technologies d'avant-garde offrent des moyens de parvenir plus rapidement à une croissance durable. Cependant, il existe des disparités. Des obstacles structurels empêchent encore des millions de jeunes de contribuer à l'innovation et de bénéficier de ses effets transformateurs. Les jeunes insistent sur l'inégalité d'accès à la technologie, aux données et aux compétences numériques, à la fois au niveau national et au niveau international. Pour que la technologie soit un facteur d'inclusion et non de division, les jeunes demandent que des mesures soient prises pour qu'ils puissent devenir des innovateurs et des créateurs, accéder aux infrastructures et aux compétences numériques et s'exprimer sur la gestion des technologies émergentes.

### Des écosystèmes favorables aux jeunes innovateurs

20. L'innovation ne doit pas être une activité réservée à quelques privilégiés, elle doit se définir comme la capacité collective de contribuer à l'inclusion, à la durabilité et à l'ouverture de nouvelles perspectives lorsque les conditions voulues sont réunies. Dans toutes les régions, de jeunes innovateurs utilisent déjà la technologie pour résoudre des problèmes concrets, qu'il s'agisse de cartographier les risques d'inondation, de créer des entreprises ou de développer des plateformes d'éducation inclusive. Les jeunes demandent à bénéficier d'un meilleur appui, afin de pouvoir concrétiser leurs idées, d'agir et d'innover. Les pouvoirs publics devraient créer des conditions propices à l'activité des jeunes innovateurs. Pour commencer, ils devraient prendre des mesures dans le domaine de l'éducation, notamment en faisant des compétences numériques et entrepreneuriales des compétences de base, enseignées à tous les niveaux d'instruction.

21. Aujourd'hui, il n'est point de salut sans connectivité. Le haut débit, les technologies ouvertes et les pôles d'innovation devraient être considérés comme des infrastructures aussi essentielles pour la société que les routes ou les écoles et bénéficier d'investissements publics. Les jeunes demandent aux États membres de réduire le fossé numérique en investissant dans le haut débit et les infrastructures, en particulier dans les zones rurales et reculées. Ils les invitent à promouvoir les partenariats public-privé pour améliorer la connectivité et faciliter l'accès aux logiciels libres. Dans l'édition 2025 de son rapport sur la technologie et l'innovation (*Technology and Innovation Report 2025*), la CNUCED souligne que le caractère inclusif de l'intelligence artificielle est fonction des infrastructures, des données et des compétences<sup>3</sup>. Si ces dernières sont défaillantes, le fossé numérique se creusera, à la fois au niveau national et au niveau international. Combler ce fossé nécessite une action délibérée de l'État, la constitution de partenariats mondiaux et un accès aux technologies numériques à des conditions abordables, en priorité pour les communautés défavorisées et à faible revenu.

22. Les jeunes considèrent qu'il est urgent de lever les obstacles qui empêchent les jeunes entrepreneurs, en particulier dans le secteur informel, de bénéficier de la protection de la propriété intellectuelle. Selon les estimations, 96,8 % des jeunes travailleurs des pays en développement travaillent dans le secteur informel. La plupart des jeunes innovateurs ne bénéficient pas de la protection offerte par les systèmes formels de propriété intellectuelle, parce que les frais d'enregistrement sont prohibitifs, les procédures administratives trop compliquées et les conseils juridiques et techniques à leur disposition, limités. Il est donc

<sup>3</sup> Voir <https://unctad.org/publication/technology-and-innovation-report-2025>.

plus difficile pour eux de protéger leurs idées et de contribuer à une innovation inclusive et communautaire. À des fins d'accessibilité et d'équité, les jeunes demandent aux États membres de promouvoir des systèmes de propriété intellectuelle plus simples, plus abordables et plus transparents, qui prévoient des procédures d'enregistrement à faible coût, des dispenses de frais et des services de conseil ciblés. En complément, des programmes de renforcement des connaissances sur les systèmes de propriété intellectuelle devraient être créés à l'intention des jeunes.

### **Participation des jeunes et gouvernance inclusive**

23. Les jeunes demandent que leur participation à la gestion de l'innovation soit institutionnalisée. Les jeunes sont largement exclus du processus d'élaboration des lois relatives aux technologies émergentes, qu'il s'agisse de la gouvernance des données ou de l'intelligence artificielle. Or, leur avenir sera déterminé par les questions éthiques et sociales posées par l'automatisation et l'utilisation des données. Il est essentiel d'établir des dispositifs qui associent les jeunes à la conception des stratégies numériques, des systèmes de passation de marchés qui favorisent les entreprises dirigées par des jeunes et des consultations ouvertes sur les politiques technologiques, pour des raisons de légitimité et de confiance.

### **Une transformation technologique responsable, inclusive et verte**

24. Les jeunes sont d'avis que l'intelligence artificielle doit être un facteur d'inclusion et de progrès, et non de division. Ils accueillent avec préoccupation les informations fournies par la CNUCED selon lesquelles, en matière d'intelligence artificielle, les infrastructures de recherche et de données sont concentrées dans un petit nombre de pays à revenu élevé ou technologiquement avancés, au risque d'accentuer les inégalités mondiales. Des stratégies qui renforcent la résilience économique locale et empêchent la concentration du pouvoir technologique et économique dans quelques régions sont nécessaires. Les jeunes encouragent une coopération, régionale et internationale, visant à établir des dispositifs de gouvernance de l'intelligence artificielle inclusifs et adaptés au contexte, afin que la technologie soit un moyen de parvenir à la prospérité pour tous et non une source de division.

25. Les jeunes relèvent que les dispositifs mondiaux de gouvernance et de réglementation de l'intelligence artificielle manquent de cohésion et que les dispositions existantes en ce qui concerne la protection des données, la qualité des données et le respect de la vie privée ne sont pas suffisamment bien appliquées pour que les droits des utilisateurs soient préservés et que les données soient utilisées de façon éthique.

### **Coopération mondiale**

26. Au niveau international, la transition numérique doit s'effectuer selon une approche collaborative multilatérale. La multiplicité des parties prenantes à la gouvernance des technologies, dont celles de l'intelligence artificielle, risque d'être à l'origine de normes incohérentes et d'une aggravation des inégalités. Une stratégie coordonnée, associant les jeunes et menée sous la direction de l'ONU permettrait de garantir le respect de principes éthiques et l'établissement de dispositions conformes au Programme de développement durable à l'horizon 2030 en ce qui concerne la gestion des données et l'accès aux technologies d'avant-garde. Il faut investir davantage dans l'infrastructure numérique publique mondiale, l'innovation à source ouverte et les partenariats de renforcement des capacités, avec la participation active des réseaux de jeunes. Il faut aussi renforcer la collaboration Sud-Sud, garantir un accès équitable au financement et associer les jeunes à l'élaboration des politiques.

27. Les pouvoirs publics doivent considérer les jeunes comme des coarchitectes. Cette reconnaissance pourra prendre un caractère institutionnel par le jeu de mécanismes de représentation officielle et de programmes de financement conjoint entre les ministères chargés du travail, de l'éducation et de la technologie.

### III. L'avenir du travail et de l'éducation

28. Dans un monde en rapide évolution, l'avenir du travail et de l'éducation est à la fois très préoccupant et plein de promesses. L'urgence climatique, le progrès technique, les transitions démographiques et les nouveaux modèles économiques redéfinissent la manière dont les sociétés apprennent, produisent et se développent. Dans les pays en développement et les pays les moins avancés, les jeunes se heurtent souvent à des obstacles structurels, tels que l'inégalité d'accès à l'éducation et aux écosystèmes d'innovation, le caractère obsolète des institutions et l'insuffisance de la protection juridique. Les jeunes sont les premiers lésés, alors qu'ils sont les principaux acteurs de la transformation.

29. Dans des salles de classe, sur des marchés informels et sur des plateformes numériques, les jeunes proposent des solutions inclusives et des moyens de subsistance résilients. À cet égard, la formation technique et l'acquisition de compétences transversales pour le développement humain, telles que l'adaptabilité, la pensée critique, l'empathie, la maîtrise du numérique, l'éthique et la collaboration, sont indispensables. Les jeunes demandent instamment que des investissements soient faits dans le renouveau des institutions, afin de pouvoir exprimer leur potentiel. La transparence, l'inclusion et la participation à la vie civique sont les fondements d'un avenir durable, équitable et sûr, à la fois pour le travail et l'éducation.

#### Des compétences pour un monde en mutation

30. Pour répondre aux exigences d'un marché du travail en évolution rapide, les États membres devraient s'assurer que les systèmes d'éducation et de formation professionnelle dotent les jeunes des compétences du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment de compétences numériques, de capacités d'analyse des données, d'une pensée critique et de l'aptitude à travailler avec des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle et l'Internet des objets. Les jeunes invitent à promouvoir la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, ainsi que l'esprit d'entreprise, car ils sont des moteurs de l'innovation, qui permettent de trouver des solutions pérennes, de créer des emplois et de parvenir à une croissance économique durable et inclusive. En vue d'une utilisation sûre et responsable des technologies numériques, les États membres devraient prendre des mesures pour l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle et l'éducation des jeunes aux médias sociaux.

31. Les jeunes soulignent qu'il importe de renforcer les compétences transversales, notamment les aptitudes à communiquer et à collaborer, l'adaptabilité et la créativité, qui sont essentielles à l'employabilité. Grâce à ces compétences, les jeunes peuvent plus facilement s'adapter au marché du travail, évoluer dans le secteur professionnel, formel ou informel, et se positionner dans l'activité économique internationale.

32. Les États membres et les institutions internationales devraient promouvoir des systèmes accessibles qui reconnaissent et certifient l'acquisition de compétences en dehors du système éducatif formel. Il pourra s'agir de microcertifications, comme celles qui sont proposées par l'Académie pour l'avenir du travail<sup>4</sup>, créée par le Programme des Nations Unies pour le développement, ou encore de dispositifs globaux de validation des compétences acquises dans le cadre de programmes d'apprentissage non formel et empirique, tels que le programme Empretec de la CNUCED<sup>5</sup>.

#### L'éducation comme facteur d'inclusion et de développement

33. Des groupes marginalisés, en particulier les filles, les jeunes autochtones et les apprenants ruraux, continuent de rencontrer des obstacles à une éducation de qualité. Le faible taux de scolarisation, le manque d'infrastructures et les disparités culturelles entravent le développement inclusif et la formation du capital humain. En vue de garantir l'accessibilité de l'éducation, les jeunes demandent que les efforts d'investissement dans les infrastructures physiques et numériques soient poursuivis à tous les niveaux du système éducatif et, plus particulièrement, aux premiers niveaux. Pour que l'éducation soit accessible

<sup>4</sup> Voir <https://www.undp.org/eurasia/future-work-academy>.

<sup>5</sup> Voir <https://unctad.org/topic/enterprise-development/Empretec>.

dans des conditions d'équité à un plus grand nombre, y compris aux communautés défavorisées, les jeunes recommandent de promouvoir certains modes d'apprentissage non conventionnels, comme les médias sociaux, la radio, l'enseignement à distance et les études indépendantes. Ils ajoutent que les inégalités d'accès à l'éducation pourraient être réduites par l'utilisation de plateformes qui, avec l'aide de l'intelligence artificielle, permettraient un apprentissage modulable et personnalisé. Les jeunes soulignent qu'il importe que les supports pédagogiques soient disponibles dans les langues locales et culturellement pertinents.

34. Les États membres sont instamment priés d'associer les jeunes à l'élaboration des politiques éducatives nationales et internationales. Les jeunes sont une source d'informations précieuses pour l'établissement de systèmes éducatifs qui répondent aux besoins actuels et futurs.

#### **Un travail valorisant et la sécurité de l'emploi**

35. En Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et en Amérique latine, les taux de chômage des jeunes restent élevés et le système éducatif n'est toujours pas en adéquation avec les besoins des employeurs. Le manque d'accès à une éducation de qualité, à la formation professionnelle et à des possibilités d'emploi décent, en particulier parmi les groupes vulnérables et les travailleurs informels, empêche un développement inclusif. Les États membres sont invités à institutionnaliser le rôle consultatif des jeunes dans l'élaboration des politiques de l'emploi afin que ceux-ci puissent participer effectivement à la définition de politiques inclusives.

36. Le développement de l'économie des petits boulot redéfinit le monde du travail à une vitesse sans précédent, mais expose les jeunes travailleurs à de nouvelles situations de vulnérabilité. Dans les économies en développement, des millions de jeunes gens travaillent pour des entreprises de plateformes numériques, sans protection sociale, ni sécurité de l'emploi, ni perspectives de carrière. Ce modèle émergent risque de normaliser la précarité, d'éroder les droits des travailleurs et de contraindre les jeunes à enchaîner les emplois peu qualifiés sans assurance sur l'avenir. L'absence de dispositions réglementaires et de mécanismes de négociation collective crée un climat de constante incertitude, ce qui nuit à la formation du capital humain et à la productivité à long terme. Les jeunes demandent que des conditions d'équité, des mesures de protection sociale et des perspectives de formation professionnelle soient garanties dans l'économie des petits boulot, afin de préserver la dignité, la créativité et la résilience économique des jeunes travailleurs.

37. Les États membres devraient prendre acte de la contribution économique du secteur informel et faciliter la transition des travailleurs et des entreprises qui le composent vers le secteur formel, en améliorant l'accès à l'information, au financement, à la formation et à la protection sociale, et en garantissant des conditions de travail décentes, la sécurité de l'emploi et la possibilité pour les travailleurs d'être représentés.

38. Les jeunes invitent à la promotion de modèles d'apprentissage qui combinent l'enseignement universitaire et les stages pratiques dans des secteurs émergents. L'accès au marché du travail peut être facilité à la faveur de réunions de réseautage et de salons des métiers, organisés sur les campus universitaires, et par la mise en adéquation de l'éducation au monde de l'emploi au moyen de tutorats, de stages, d'une pédagogie de projet et de conseils d'orientation professionnelle personnalisés, réguliers et faisant appel à la technologie.